

Edité le : 02/03/2023

Rapport d'analyse Page 1 / 2

SPL L'EAU DES COLLINES

140 AV DU MILLET
13400 AUBAGNE

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE23-28209	Analyse demandée par :	ARS PACA - DT 13
Identification échantillon :	LSE2302-13305		
Nature:	Eau de distribution		
Point de Surveillance :	MAIRIE	Code PSV :	000000243
Localisation exacte :	LAVABO sanitaires accueil 1er étage		
Dept et commune :	13 CUGES-LES-PINS		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 43,2752994000	Y : 5,6999475000	
UGE :	1631 - AEP AMP CT4-PAYS D'AUBAGNE (SPL)		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D1	Type Analyse :	D1
Nom de l'exploitant :	SPL L'EAU DES COLLINES 140 AVENUE DU MILLET, ZI LES PALUDS 13400 AUBAGNE	Motif du prélèvement :	CS
Nom de l'installation :	CUGES-LES-PINS OUEST	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 27/02/2023 à 08h13 Réception au laboratoire le 27/02/2023 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / GALLEAZZI Franck Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL	Code :	000226

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 27/02/2023

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain								
Température de l'eau	13D1**	13.4	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0	25	#
pH sur le terrain	13D1**	7.4	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1	6.5	#
Chlore libre sur le terrain	13D1**	0.39	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03		#

.../...

Edité le : 02/03/2023

Identification échantillon : LSE2302-13305

Destinataire : SPL L'EAU DES COLLINES

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	
Chlore total sur le terrain	13D1**	0.39	mg/l Cl ₂	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03		#
Analyses microbiologiques								
Microorganismes aérobies à 36°C réalisé à Marseille	13D1**	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1		#
Microorganismes aérobies à 22°C réalisé à Marseille	13D1**	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1		#
Bactéries coliformes réalisé à Marseille	13D1**	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - septembre 2000	1	0	#
Escherichia coli réalisé à Marseille	13D1**	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - septembre 2000	1	0	#
Entérocoques (Streptocoques fécaux) réalisé à Marseille	13D1**	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	1	0	#
Caractéristiques organoleptiques								
Aspect de l'eau	13D1**	0	-	Analyse qualitative				
Odeur	13D1**	Chlore	-	Méthode qualitative				
Saveur	13D1**	Chlore	-	Méthode qualitative				
Couleur	13D1**	0	-	Qualitative				
Turbidité	13D1**	< 0.10	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10		2 #
Analyses physicochimiques								
<i>Analyses physicochimiques de base</i>								
pH	13D1**	7.61	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	0.5	6.5	9 #
Température de mesure du pH	13D1**	20.4	°C		NF EN ISO 10523	15		
Conductivité électrique brute à 25°C	13D1**	483	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	50	200	1100 #
Cations								
Ammonium	13D1**	< 0.05	mg/l NH ₄ ⁺	Spectrophotométrie au bleu indophénol	NF T90-015-2	0.05		0.10 #

13D1** ANALYSE (D1) EAU DE DISTRIBUTION (ARS13-2021)

Eau conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Ludovic RIMBAULT
Ingénieur de laboratoire

